

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

le 12 mai 2025

19 h 00

Hôtel de ville de Dieppe

ORDRE DU JOUR

1. **Bienvenue et reconnaissance du territoire ancestral traditionnel des Mi'kmaq**
2. **Mot d'ouverture**
3. **Annonces par le maire**
4. **Appel à l'ordre**
5. **Constatation du quorum par le greffier**
6. **Déclaration de conflit d'intérêts**
7. **Adoption de l'ordre du jour**
8. **Présentations, requêtes et pétitions**
 - 8.1 **Demandes de renseignements des membres du conseil - Service régional de Codiac de la GRC**
9. **Questions du public**
 - 9.1 **Personnes présentes**
 - 9.2 **Via le téléphone ou le Web**
10. **Adoption des procès-verbaux**
 - 10.1 **Réunion ordinaire du conseil tenue le 28 avril 2025**

- 11. **Motions (mémoires) et nominations**
 - 11.1 **Administration**
 - 11.1.1 **Annulation - réunion ordinaire du 26 mai 2025**
 - 11.2 **Ingénierie**
 - 11.2.1 **Adjudication de marché - reconstruction - rue Copp**
 - 11.2.2 **Adjudication de marché - construction de sentier - ch. Melanson - phase 2**
 - 11.2.3 **Adjudication de marché - remplacement de conduites d'eau - diverses rues**
 - 11.3 **Nominations**
 - 11.3.1 **Commission de la Bibliothèque publique de Dieppe**
 - 11.4 **Opérations**
 - 11.4.1 **Achat - chargeuse usagée**
- 12. **Arrêtés municipaux**
- 13. **Avis de motions**
- 14. **Demandes de renseignements et annonces des membres du conseil**
- 15. **Levée de la réunion**

RÉSOLUTION

Conseil municipal - Réunion ordinaire

No. du point: 11.1.1.
Titre: Annulation - réunion ordinaire du 26 mai 2025
Date: le 12 mai 2025

Que le conseil annule la réunion ordinaire du conseil du 26 mai 2025.

RÉSOLUTION

Conseil municipal - Réunion ordinaire

No. du point: 11.2.1.
Titre: Adjudication de marché - reconstruction - rue Copp
Date: le 12 mai 2025

Que le conseil adjuge le marché visant le projet intitulé « Reconstruction - rue Copp » au soumissionnaire le moins-disant, soit *L.C.L. Excavation (2006) Inc.*, au coût de 2 289 050,00 \$ (plus TVH), autorise *Roy Consultants* à entreprendre les services d'ingénierie relatifs à ce projet au coût de 170 000,00 \$ (plus TVH) et autorise en plus que ces dépenses soient prélevées sur le compte no 3-3-35-58-7677 (Budget d'immobilisation général – reconstruction - rue Copp) et sur le compte no 4-3-90-58-7677 (Budget d'immobilisation d'eau et d'égout – reconstruction - rue Copp).

Que le conseil autorise un transfert budgétaire d'une somme de 140 000 \$ du compte no 3-3-35-58-7601 (Budget d'immobilisation général – gestion d'asphalte) au compte no 3-3-35-58-7677 (Budget d'immobilisation général – reconstruction - rue Copp).

Que le conseil autorise un transfert budgétaire d'une somme de 100 000 \$ du compte no 7-4-20-12-8940 (Fonds de réserve d'immobilisation d'eau et d'égout) au compte no 4-3-90-58-7677 (Budget d'immobilisation d'eau et d'égout – reconstruction - rue Copp).

RÉSOLUTION

Conseil municipal - Réunion ordinaire

No. du point: 11.2.2.
Titre: Adjudication de marché - construction de sentier - ch. Melanson - phase 2
Date: le 12 mai 2025

Que le conseil adjuge le marché visant le projet intitulé « Construction de sentier - chemin Melanson - phase 2 » au soumissionnaire le moins-disant, soit *Birch Hill Construction Ltd.*, au coût de 1 383 350,00 \$ (plus TVH), autorise *Englobe Corp.* à entreprendre les services d'ingénierie relatifs à ce projet au coût de 210 000,00 \$ (plus TVH) et autorise en plus que ces dépenses soient prélevées sur le compte no 3-3-35-58-7672 (Budget d'immobilisation général – sentier - chemins Melanson et Fox Creek).

RÉSOLUTION

Conseil municipal - Réunion ordinaire

No. du point: 11.2.3.
Titre: Adjudication de marché - remplacement de conduites d'eau - diverses rues
Date: le 12 mai 2025

Que le conseil adjuge le marché visant le projet intitulé « Remplacement de conduites d'eau – diverses rues » au soumissionnaire le moins-disant, soit *Birch Hill Construction Ltd.*, au coût de 2 360 813,00 \$ (plus TVH), autorise *EXP Services Inc.* à entreprendre les services d'ingénierie relatifs à ce projet au coût de 120 000,00 \$ (plus TVH) et autorise en plus que ces dépenses soient prélevées sur le compte no 3-3-35-58-7678 (Budget d'immobilisation général – remplacement - conduites d'eau - Grand-Pré, Latour, Notre-Dame, Thibodeau) et sur le compte no 4-3-90-58-7678 (Budget d'immobilisation d'eau et d'égout – remplacement - conduites d'eau - Grand-Pré, Latour, Notre-Dame, Thibodeau).

Que le conseil autorise un transfert budgétaire d'une somme de 560 000 \$ du compte no 3-3-35-58-7601 (Budget d'immobilisation général – gestion d'asphalte) au compte no 3-3-35-58-7678 (Budget d'immobilisation général – remplacement - conduites d'eau - Grand-Pré, Latour, Notre-Dame, Thibodeau).

Que le conseil autorise un transfert budgétaire d'une somme de 330 000 \$ du compte no 7-4-20-12-8940 (Fonds de réserve d'immobilisation d'eau et d'égout) au compte no 4-3-90-58-7678 (Budget d'immobilisation d'eau et d'égout – remplacement - conduites d'eau - Grand-Pré, Latour, Notre-Dame, Thibodeau).

RÉSOLUTION

Conseil municipal - Réunion ordinaire

No. du point: 11.3.1.
Titre: Commission de la Bibliothèque publique de Dieppe
Date: le 12 mai 2025

Que le conseil nomme Paul Belliveau et Gisèle Vautour sur la Commission de la bibliothèque publique de Dieppe pour un mandat se terminant le 11 mai 2027.

RÉSOLUTION

Conseil municipal - Réunion ordinaire

No. du point: 11.4.1.
Titre: Achat - chargeuse usagée
Date: le 12 mai 2025

Que le conseil autorise l'achat d'une chargeuse usagée pour le Service des opérations destinée à l'approvisionnement et la manutention du sel dans le dôme de sel.

Que le conseil autorise un transfert budgétaire d'une somme de 157 000 \$ du compte no 1-2-31-38-2470 (Budget de fonctionnement général – coût d'opération - GRC) au compte no 3-3-20-12-7906 (Budget d'immobilisation général - achat - nouveaux équipements).